

PRINX DE L'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE	Un an,	10 fr.
	Six mois,	5 »
POUR LE DÉPARTEMENT	Un an,	12 »
	Six mois,	6 »
HORS DU DÉPARTEMENT	Un an,	14 »
	Six mois,	7 »

Tout abonnement se paie d'avance.

Annonces Judiciaires, 15 c.
Annonces Volontaires, 20 c.

LE PROGRÈS DE L'OISE

Journal Politique, Littéraire & Commercial. — Bulletin judiciaire & Annonces diverses.

ON S'ABONNE CHEZ

M^{me} V^e DANICOURT, Lib., à Clermont.
M. BILLOT, Libraire, à Senlis.
M. TRIBOULETT, Agent d'As. à Senlis.
M. COTTU, Imprimeur-Libraire, à Noyon.
M^{me} CHRISTIEN, Lib., à Crépy.
M. SÉNÉCHAL, Ag. d'As. à St-Just-en-Ch.
M. LEMAITRE, Libraire à St-Just-en-Ch.
M. LANTZ, Libraire, à Mouy.
A PARIS, Of. de Cor. r. N.-D.-des-Vict., 46

Les bureaux sont à Compiègne, rue des Minimes, 7; — à Beauvais, chez M. Caux-Porquier, libraire, rue des Jacobins.

Ce Journal est LE SEUL qui publie les Annonces judiciaires et légales des TRIBUNAUX CIVILS et des TRIBUNAUX DE COMMERCE de tout le département de l'Oise

LE PROGRÈS PARAÎT DEUX FOIS PAR SEMAINE : LE MERCREDI SOIR ET LE SAMEDI SOIR.

Aux Électeurs du département de l'Oise.

On vient de me communiquer une circulaire en faveur du citoyen Louis Bonaparte, signée : *Pelligreni, Menuet, Viol, Paoletti* et *BARILLON*.

Il m'importe de ne pas laisser subsister une équivoque dont on ne manquerait pas de profiter; je me hâte donc de déclarer que je suis également étranger et à la circulaire et à la personne qui l'a signée.

Mon opinion sur le choix du Président n'a pas été un instant douteuse, et dès le principe comme à présent, j'ai répondu à tous ceux qui m'ont interrogé que je voterais pour le général Cavaignac.

Des scrupules exagérés peut-être m'empêchaient de rendre publique ma résolution : mais puisqu'une circonstance indépendante de moi vient les dissiper, je me félicite de pouvoir répéter tout haut que JE VOTERAI, que J'ENGAGE TOUS MES AMIS A VOTER POUR LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

Je me sens d'autant plus à l'aise, que ma conscience me dit que JE FAIS ACTE DE BON CITOYEN, et je suis heureux de pouvoir ajouter que je suis complètement d'accord avec TOUS MES COLLÈGUES DE L'OISE.

Paris, 6 décembre 1848.

A. BARRILLON,
Représentant de l'Oise.

Compiègne, 8 décembre 1848.

A la veille de l'élection du président de la République, l'association démocratique des amis de la Constitution croit devoir rappeler aux électeurs, qu'aux termes de la loi qui règle le mode d'élection, tous les bulletins doivent, à peine de nullité, être écrits ou imprimés sur papier blanc.

Les bulletins en faveur du général Cavaignac devront être ainsi conçus :

Le Général EUGÈNE CAVAIGNAC.

Nous joignons, du reste, à notre numéro, une feuille contenant dix-huit fois ce nom. Nous invitons nos lecteurs à séparer ces bulletins, avec lesquels on peut voter, et à les remettre à ceux de leurs concitoyens qui ont l'intention de porter leurs suffrages sur l'honorable général.

Nous tenons en outre à la disposition des électeurs ces mêmes bulletins de vote tout imprimés. — Ils pourront se présenter au bureau du journal.

AUX ÉLECTEURS.

Au moment de déposer nos votes dans l'urne électorale, une seule pensée doit nous préoccuper, c'est l'avenir de la France; un même sentiment doit nous réunir pour marcher au même but, c'est l'amour de notre patrie, et le désir de contribuer tous à son bonheur et à sa prospérité.

Le nom qui va sortir du scrutin, dépend le maintien de la tranquillité ou le retour de l'agitation; la cessation ou l'accroissement de la crise qui nous travaille, l'espérance d'un avenir qu'on peut prévoir, ou l'inquiétude de jours inconnus et enveloppés de ténèbres.

Notre choix doit avoir l'un ou l'autre de ces résultats. Tous, nous voulons le bien, et désirons le faire; tous nous voulons éloigner le mal et les causes qui le produisent. Réunissons-nous pour repousser l'homme qui perpétuerait et aggraverait encore les maux du présent, et pour placer à la tête de la République celui dont les services et les idées sont une garantie d'ordre et de stabilité.

Nous devons agir dans une circonstance aussi solennelle avec intelligence. Nous devons comprendre ce que nous faisons, et savoir à qui nous donnons nos suffrages. L'homme de notre choix doit être connu. Il faut que nous l'ayons vu agir, et que ses actes nous apprennent ce dont il est capable et ce que nous devons en attendre. Si déjà il s'est signalé au service de son pays, si, dans des moments difficiles et douloureux, il s'est consacré avec dévouement à la défense de la société attaquée, de l'ordre menacé et de la liberté compromise, nous lui devons notre reconnaissance; l'ingratitude serait odieuse. Nous serions insensés de lui préférer un homme inconnu, ou dont le passé ne présenterait rien de sérieux, qui n'aurait dans sa vie que de folles équipées, qui ne se serait occupé que de fatuités, et n'aurait pour toute recommandation qu'un nom célèbre, illustré par un autre, mais qui dans sa personne, ne rappellerait que des étourderies et des prétentions insensées.

Eh bien! des deux noms qui semblent devoir se partager les suffrages de la France, et que la presse depuis quelque temps répète tous les jours, l'un, celui du général Eugène Cavaignac, est le nom d'un homme connu par un passé qui n'est pas sans gloire; l'autre, celui de M. Louis Bonaparte, est celui d'un homme qui ne mérite en rien la distinction dont il est l'objet, et qui par la nullité de sa vie, ne devrait aspirer qu'à se faire oublier.

Rapprochons un moment ces deux hommes, et voyons s'il est possible de pouvoir faire à l'un l'injure de le comparer à l'autre.

Le général Eugène Cavaignac s'est fait lui-même ce qu'il est. Élève de l'école polytechnique, il en est sorti officier du génie. Bientôt envoyé en Afrique, il s'est distingué par son courage et son intelligence. Pendant seize ans, il a combattu avec nos soldats pour la conquête de cette terre désormais française. Passant par tous les grades, il s'est élevé à celui de général de brigade. La révolution de Février l'a trouvé à ce poste. Dévoté aux principes républicains, il était naturellement désigné par ses antécédents à concourir à l'établissement de la République. Le gouvernement provisoire l'appela au ministère de la guerre. Il refusa ce poste, et fut nommé gouverneur de l'Algérie.

Choisi pour représentant à l'Assemblée nationale par les électeurs de plusieurs départements, il quitta l'Algérie pour venir remplir son mandat, et reçut de la commission exécutive le portefeuille de ministre de la guerre.

Aux funestes événements de juin, il fut investi par l'Assemblée nationale du pouvoir exécutif, et c'est en cette qualité qu'il réprima cette insurrection formidable. Depuis son arrivée au pouvoir, il a maintenu la tranquillité, et malgré l'effervescence des passions, l'ordre n'a pas été troublé.

Attaqué tous les jours par des ennemis implacables, odieusement calomnié, il est venu lui-même demander, au sein de l'Assemblée nationale, à quelques-uns de ses collègues qui semblaient par leurs paroles avoir autorisé ces lâches calomnies, des explications nettes et précises. Dans le débat qui s'est élevé à ce sujet, il s'est montré orateur habile, dialecticien consommé, et avec un accent de vérité qui a porté la conviction dans les esprits, il a renversé et mis à néant l'échafaudage de ses accusateurs.

Telle est la vie, tels sont les services du général Cavaignac.

Comme chef du pouvoir exécutif, il a montré, en s'entourant d'hommes modérés, que s'il veut avec fermeté maintenir la République, il veut en même temps une République conciliante et modérée, sachant appeler à son service tous les hommes de mérite, et surtout tous les hommes de probité et de désintéressement. — Connaissant l'esprit de la France, élevé au milieu de la génération présente, il comprend son époque et son temps, et avec lui s'opérera sans secousse le développement pacifique et régulier des principes démocratiques renfermés dans la Constitution. Ainsi, intelligence et fermeté, services éminents rendus à la cause de l'ordre et de la liberté, tels sont les titres du général Cavaignac à la présidence de la République française.

Voici les titres de celui que l'on fait son concurrent. — M. Louis Bonaparte est né prince. — Elevé à l'étranger, parlant à peine notre langue, ne connaissant pas la France, après avoir été pendant quelque temps capitaine au service du canton de Thurgovie, il s'imagine qu'il doit être empereur des Français. — Il revêt l'habit de son oncle, se coiffe de son chapeau, et vient à Strasbourg. — Il essaie de corrompre la garnison et de se frayer un chemin au trône à travers la guerre civile.

Le gouvernement de Louis-Philippe le transporte en Amérique, — il promet d'y rester. Manquant à sa parole, il revient en Europe, et prépare bientôt en Angleterre une nouvelle expédition. — Il débarque à Boulogne avec un aigle apprivoisé, tire un coup de pistolet sur un capitaine, blesse un sergent, et arrêté, traduit devant la chambre des pairs, il est enfermé au fort de Ham. — Il s'en évade, se retire en Angleterre, y mène une conduite des plus légères, paraît dans les tournées de cette aristocratie britannique qui a torturé son oncle, et finit par y exercer les fonctions de constable, ou de sergent de ville.

La révolution de Février arrive, et on le voit aussitôt s'agiter et travailler par ses émissaires l'esprit des populations. —

De là toutes ses promesses, — promesses mensongères et qui ne sont que des moyens pour séduire et capter les électeurs. — Comme on le voit — prétentions insensées, — légèreté de conduite, promesse violée, — agitation excitée dans le pays, — voilà les actes qui recommandent la candidature de M. Louis Bonaparte.

Que le prince Louis soit porté à la présidence, qu'arrivera-t-il? — La défiance continue. — Que peut-on espérer d'un homme dont le passé est une suite d'actions légères, inconsidérées, ridicules, et mêmes criminelles? — N'a-t-on pas à redouter que, pour satisfaire ses vanités prétentieuses, il ne porte atteinte à la Constitution, dont il n'a pas même parlé dans son manifeste, et n'excite de nouveaux troubles? C'est donc rendre imminente une révolution nouvelle; c'est se remettre de nouveau aux chances du hasard et aux inquiétudes d'un avenir plein d'agitation. — De là, aucune amélioration possible, — point d'économies, de nouvelles charges au contraire, et de nouvelles divisions; — et que serait-ce encore si, au milieu de cette pénible situation, nous allions être engagés dans une guerre étrangère? — On ne peut envisager sans effroi les suites d'un choix semblable.

Que le général Eugène Cavaignac soit élu, et tout change. — Ses actes, sa conduite passée, inspirent la confiance; — homme d'un caractère sérieux, connu par un exercice intelligent et ferme du pouvoir, sa présence au sommet de la République rassure les esprits, dissipe les craintes et ramène le mouvement des affaires. — Fidèle à la Constitution, il en applique et en développe les principes. — Le gouvernement démocratique se régularise, l'ordre s'affermi avec la liberté, et, avec lui renait le commerce, la prospérité, la confiance. — Les améliorations se produisent sans révolution et sans de nouvelles catastrophes.

Oui, la seule élection capable d'assurer le salut du pays, c'est celle qui sera un acte manifeste d'adhésion à la Constitution, c'est l'élection, non d'un prince, mais du citoyen qui a donné le plus de gages de son dévouement à l'ordre et à la République.

Tels sont les motifs qui doivent déterminer tous les amis de l'ordre et de leur pays, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions politiques, à nommer le général Cavaignac, et à faire tous leurs efforts pour qu'il soit élu président de la République.

L'élection du prince à la présidence, c'est une nouvelle révolution, c'est la guerre civile et la guerre étrangère, c'est le triomphe de l'anarchie, c'est la ruine de nos villes et de nos campagnes.

L'élection du général Eugène Cavaignac, c'est la consolidation de la République modérée, c'est l'accomplissement des promesses de la révolution du 24 Février, c'est la stabilité et le retour de la prospérité publique.

Unissons-nous donc tous pour faire sortir de l'urne le nom de l'homme qui promet du repos à notre patrie, et lui donne l'espérance d'un avenir tranquille et prospère.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Dans la séance du 5, le général Cavaignac est monté à la tribune pour faire la communication suivante :

Citoyens représentants, quand j'ai eu l'honneur de vous informer, par la communication d'une dépêche télégraphique, que le pape avait quitté Rome le 25 novembre se dirigeant sur Gaète, et que le *Tenare*, sur l'ordre de notre ambassadeur, était parti pour se rendre à Gaète, cette dépêche indiquait l'intention du pape de se rendre en France.

Je viens ajouter de nouveaux détails à ces nouvelles pour vous mettre au courant des choses, et vous communiquer les dépêches qui ont été adressées depuis.

La dépêche du 26 novembre, envoyant des ordres militaires à Marseille et à Toulon, n'est parvenue que le 29 à Toulon.

M. de Corcéles, parti le 28 de Paris, arrivait le 30 à novembre Marseille. Le 2 décembre une dépêche de notre ambassadeur à

